

FICHE DE POSTE : CADRE SUPERIEUR DE NUIT

Grade : cadre supérieur de santé

Elaborée par : L. BLANCO, Directrice des soins

Date de Création : Avril 2021

Validée par : M. LABAT, DRH

Date de mise à jour :

IDENTIFICATION DU POSTE

Site : Centre Hospitalier Périgueux
Pôle : ressources humaines
Centre de responsabilité :
Service : DSIRMT
Poste budgétaire :
Identification unité : 50% nuit – 50% jour

REPERTOIRE DES METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE (RMFPH)

Famille : Soins
Sous-famille : Management des soins
Libellé métier : Cadre soignant
Code métier : 05 U10

CONTENU DU POSTE

Missions

Le cadre supérieur de nuit participe et contribue à la mise en place et au suivi des objectifs et orientations du Projet d'établissement dans toutes ses composantes. Il exerce ses missions en étroite collaboration avec les cadres supérieurs de pôle, l'encadrement médical des pôles et la DSIRMT sur la base des délégations de gestion confiées par le Directeur.

Missions principales

- Favoriser la continuité de la PEC des patients sur 24h dans un souci de sécurité et qualité
- Optimiser le processus intégratif des agents de nuit dans la politique de pôle et de service
- Participer à la déclinaison du projet médico-soignant institutionnel en cohérence avec les différents projets de pôle
- Planifier, organiser, coordonner et évaluer les activités de nuit en lien avec les soins dans le but de fluidifier le flux patient
- Optimiser les ressources et équipements dédiées, dans le respect des contraintes et en manageant les cadres de santé de nuit
- Participer à la mise en œuvre de l'évaluation de la qualité des pratiques professionnelles des agents de nuit ainsi que de la gestion des risques
- Réaliser un bilan d'activité annuelle.

INTERFACES FONCTIONNELLES

Connaissance de la charte de gouvernance (détails d'interface et modalités de délégation) et partage du guide de délégation de gestion du CHP.

- Le recrutement des Ressources Humaines
- La délégation et le contrôle (mise en place de procédures de fonctionnement)
- L'optimisation des ressources (charte de gestion financière, qualité et gestion des risques)
- La collaboration et la demande d'expertise des Directions Fonctionnelles
- Aide managériale pour la déclinaison et la mise en œuvre des projets institutionnels

Domaines d'activité

<p>Gestion des activités de soins infirmiers, médico-technique et de rééducation</p> <p>Conception, organisation, évolution des unités de soins la nuit</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Coordonne, met en œuvre et contrôle l'organisation des soins paramédicaux et des activités non médicales, ➤ Participe à la conduite du projet ➤ Contrôle la coordination des prestations de l'équipe pluridisciplinaire pour la prise en charge des patients ➤ Coordonne et contrôle la mise en place des outils de gestion des soins dans le cadre de la prise en charge des patients ➤ Coordonne et contrôle la qualité des soins dispensés aux patients et le respect des bonnes pratiques conformes aux règles professionnelles et à l'éthique, ➤ Veille à la sécurité des biens et des personnes, ➤ En collaboration avec la DSIRMT et la DRH : <ul style="list-style-type: none"> - Propose des modifications si nécessaire pour performer l'organisation, - Anticipe et accompagne les nouvelles orientations d'activités, - Suit et contrôle les activités de soins à l'aide d'indicateurs
<p>Amélioration continue de la qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Certification et EPP 	<p>Participe à la démarche d'amélioration continue de la qualité en lien avec la direction qualité et la Direction des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participe à la démarche qualité et aux EPP au sein des pôles en lien avec l'activité de nuit ➤ Participe aux réflexions et aux travaux initiés par la direction des soins et la CSIRMT
<p>Gestion des ressources humaines (cf guide de délégation RH)</p>	<p>Coordonne et contrôle dans le respect des modalités de la délégation de gestion, en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, la gestion des ressources humaines paramédicales, et en assure un suivi régulier</p>

➤ <u>Affectations</u>	➤ Coordonne les équipes de nuit sur la base des profils de poste validés par la direction des soins : <ul style="list-style-type: none"> - affectations des paramédicaux - mobilité interne
➤ <u>Gestion des ressources</u>	➤ Analyse et adapte l'adéquation entre l'activité de nuit et l'affectation des ressources humaines dans un souci d'efficience ➤ Négocie l'attribution des RH de nuit dans les unités ➤ Gère, en collaboration avec la DRH et la DSIRMT les mensualités de remplacement des paramédicaux dans le cadre budgétaire établi ➤ Suit et contrôle les effectifs autorisés de nuit ➤ Elabore les demandes d'évolution de poste et les soumet à la décision de la DSIRMT et la DRH en collaboration avec les cadres de pôle
➤ <u>Evaluation</u>	➤ Veille à la qualité des procédures d'évaluation des personnels de nuit sur la base des procédures et des outils d'évaluation institutionnels
➤ <u>Amélioration des conditions de travail</u>	➤ Suit les personnels en situation d'inaptitude ➤ Veille à l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité en étroite collaboration avec la DSIRMT, la DRH, la médecine de santé au travail, les instances concernées (CHSCT,CLIN...)
Elaboration des programmes de développement professionnel continu (DPC)	➤ Recense et coordonne les besoins en DPC ➤ Décline les priorités en lien avec les besoins de nuit et les priorités des pôles et de l'institution ➤ Favorise l'actualisation des connaissances du personnel paramédical ➤ Valide des actions ponctuelles et individuelles ➤ Valide des projets professionnels des paramédicaux de nuit
Management de l'encadrement	➤ En lien avec la politique d'encadrement visée par la DSIRMT, assure l'encadrement des cadres de santé de nuit dont il évalue les compétences et l'atteinte des objectifs fixés ➤ Organise l'intégration et le tutorat des nouveaux cadres de santé de nuit ➤ Organise la continuité de l'encadrement sur la nuit ➤ Participe à la continuité de l'encadrement de nuit
Gestion financière	➤ Participe en collaboration avec ces collègues cadre de pôle au suivi et au contrôle des ressources budgétaires allouées dans le respect des contrats de pôle signés avec la direction. ➤ Participe à ce titre, au suivi des tableaux de bord de gestion institutionnels
Communication/gestion de l'information entre le jour et la nuit	En étroite collaboration avec les cadres de pôle et cadre de proximité : ➤ Gère, diffuse et contrôle les informations utiles au bon fonctionnement de la nuit ➤ Organise et contribue au maintien du dialogue entre l'encadrement et les équipes de jour ➤ Organise et contribue au bon fonctionnement et à l'animation du des réunions planning ➤ Participe à des travaux institutionnels ➤ Favorise la création et/ou le développement des réseaux, ➤ Participe aux réflexions et aux travaux initiés par la DSIRMT ➤ Participe au dialogue social

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

- Directeur par intérim : Mathieu LABAT
- Directrice des Soins : Laurence BLANCO

LIAISONS FONCTIONNELLES

Internes au CHP :

- Personnel médical, paramédical, logistique et administratif de la structure
- Direction fonctionnelles
- Service social
- Autres pôles
- Cadres hospitaliers

Externes au CHP :

- Structures de soins externes
- Les organismes et les instituts de formation dans le domaine du développement des compétences et de la formation
- Les associations

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Domaine de compétence :

Capacités managériales :

Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
Argumenter, influencer et convaincre dans son domaine de compétence
Evaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
Piloter, animer/communiquer, impliquer une ou plusieurs équipes
Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
Traduire la stratégie en orientations, en plans d'actions et en moyens de réalisation.
Maîtriser la conduite de projet

Capacités communicationnelles :

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication
Organiser un circuit d'information ascendante et descendante fiable avec les cadres du pôle et le personnel non médical
Participer à la coordination des projets et actions au sein des pôles